

CYBERSÉCURITÉ

La filière champagne aussi peut être victime de cyber-attaques

Le syndicat professionnel des courtiers en vins de Champagne alerte les acteurs de la filière sur l'importance de protéger leurs flux financiers numériques et leurs données.

Le champagne génère de l'argent, ce n'est un secret pour personne. Dans le cadre de ces transactions financières, les courtiers en vins de Champagne ont un rôle unique en France puisqu'ils sont les seuls à établir la facture pour le compte du vendeur dans le cadre des contrats d'approvisionnement entre le négoce et les vignerons. Les virements peuvent représenter « plusieurs centaines de millions d'euros », indique Jean-Pierre Dargent, coprésident du syndicat champenois. « Nous pesons, en Champagne, 80 % des transactions. » Et à ce jour, la quasi-totalité des flux se font par virements et plus par chèques. Pour des facilités logistiques. « Par contre, aucun fonds ne transite loin », appuie Franck Hagard, coprésident du syndicat. Pas d'intermédiaire en Asie ou en Afrique, les



«Le danger réel dans une entreprise, n'est pas un virus mais le comportement humain»

Franck Hagard



Les transactions financières, réalisées majoritairement par virements, peuvent être susceptibles de fraudes. Archives

flux financiers restent champenois. Mais en tant que plate-forme professionnelle, « contenant des données sensibles » comme des données IBAN, le syndicat a souhaité organiser sa deuxième « Journée du courtier » sur le thème de la cybersécurité et sensibiliser les opérateurs de la filière.

DES HACKEURS BIEN INFORMÉS

Les cyber-attaques, mails frauduleux, « cheval de Troie » et autres « arnaques au mot de passe », plus souvent orientées vers les grands groupes, touchent également petites et moyennes entreprises ainsi que les particuliers. Personne n'est aujourd'hui protégé d'un « hacker », pirate informatique. La preuve avec Vranken-Pommery dont la filiale de distribution belge a été touchée à l'été 2015 par une fraude au président. Un message frauduleux, soi-disant de l'administrateur délégué et de l'avocat, envoyé à une comptable nouvellement embauchée pour un travail « urgent et secret ».

Quatre virements et quelque 800 000 euros envolés plus tard, la supercherie était découverte. Trop tard. Une « fraude au président » fomentée par des escrocs chinois. Selon une autre méthode et, cette

fois-ci sans conséquence, l'été dernier, c'est Pierre-Emmanuel Taittinger qui a été victime d'une tentative d'arnaque. Un scénario bien ficelé. « J'ai été contacté par un faux Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense à

l'époque, me disant qu'on avait besoin d'un ou deux chefs d'entreprise reconus, sérieux, fiables pour une transaction financière dans le cadre d'une prise d'otages. Que l'État me rembourserait et on me ferait rappeler par le cabinet du ministre. »

Perplexe et prudent, Pierre-Emmanuel Taittinger fait « semblant de jouer le jeu ». « Effectivement quelqu'un, soi-disant du cabinet, m'a rappelé pour me donner les détails. C'était très bien fait, ils m'ont même parlé de mon père, ancien maire de Reims... Je leur ai dit que je devais contacter mon directeur général parce qu'il a les clés financières. J'avais senti que ça n'allait pas. » Finalement, il prendra au dépourvu ses arnaqueurs en leur proposant, puisque c'était le ministre, de se déplacer à l'hôtel de Brienne pour discuter de l'affaire. « Ils m'ont rappelé pour me dire que, finalement, ils avaient trouvé une solution. »

Pas de conséquence mais « ils étaient bien informés, avaient mon numéro de portable et j'étais en vacances ».

Le syndicat des courtiers, qui compte 33 adhérents, informe également que quatre ou cinq cabinets ont eu des alertes récemment. « Mais nos deux prestataires informatiques ont très vite réagi, donc il n'y a pas eu de souci », reprend Jean-Pierre Dargent. « Nous avons de bonnes protections mais il est important d'avoir conscience et de reconnaître ces fraudes, qui passent souvent par des spams. Nous en revenons souvent au facteur humain (lire par ailleurs). » Sans culpabilisation. Cela peut arriver à tout le monde : du grand groupe au particulier.

Le syndicat des courtiers en vins de Champagne envisage ainsi, pour prolonger cette journée, d'organiser une formation. « On obligera l'ensemble de nos adhérents ainsi que leurs assistants, explique Franck Hagard. Le danger réel, dans une entreprise, n'est pas un virus mais le comportement humain de l'assistant ou même du directeur. À nous de sensibiliser tout le monde sur le sujet. » ■

CLAIRE HOHWeyer @ClaireHOHWeyer

«UN REGARD CRITIQUE EST NÉCESSAIRE»

Lors de son intervention au Comité Champagne, pour la deuxième « Journée du courtier », Christophe Delbé, chef de la division économique et financière au commissariat de Reims, a insisté sur la dimension humaine, la vigilance nécessaire des récipiendaires de mails notamment. « Un regard critique est nécessaire. » D'autant que, selon les chiffres donnés par le syndicat des courtiers en vins de Champagne, « 70 % des mails sont porteurs de spams et 65 % des internautes ont déjà été victimes d'attaques ». Et le préjudice est conséquent : 400 milliards de dollars de préjudice estimés au plan mondial. Devant les participants à la journée, Christophe Delbé constate une récurrence de ces faits de fraude depuis plusieurs années. « Elle cible également les collectivités publiques alors que, jusqu'alors, c'était plutôt les entreprises privées. En 2016, c'est arrivé pour une collectivité de la région suite à une escroquerie au faux RIB. » À Reims, il n'existe pas de cellule spécialisée sur les cyberattaques, elles sont gérées à Paris. Mais le commandant de police n'a pas manqué de rappeler quelques conseils. « Si on fait appel au bon sens, cela complique la tâche des malfaiteurs. On dit que le temps, c'est de l'argent mais mieux vaut en perdre un peu, de temps, que beaucoup d'argent. »